

## Dictature sanitaire : liste non exhaustive des interdictions pendant la crise COVID



[Source : Guy Fawkes News]

## Dictature sanitaire : liste non exhaustive des interdictions sans fin (certaines surréalistes) pendant la crise COVID

Depuis le mois de mars, nous avons eu le droit à un flot ininterrompu de mesures les plus liberticides les unes que les autres.

Voici un échantillon de ce que les gouvernements et entreprises de différents pays ont imposé à la population ces derniers mois. Préparez-vous, ça décoiffe :

- Interdit de parler dans le métro (Mexico).
- Interdit de chanter dans le métro (Mexico).
- Interdit de crier dans le métro (Mexico).
- Interdit de danser (Hérault).
- Interdit de consommer de l'alcool (Paris).
- Interdit d'aller en forêt ou à la plage (France).
- Interdit de se rapprocher les uns des autres (France et de nombreux pays).
- Interdit de sortir (pendant le confinement).
- Interdit d'acheter et de vendre des masques (France).
- Interdit d'aller dans un lieu public sans masque (depuis juillet dernier).
- Interdit de marcher dans la rue sans masque (certaines villes depuis le déconfinement. De plus en plus de villes sont concernées).
- Interdit d'aller travailler sans masque (sauf quelques professions).
- Interdit de travailler pour de nombreuses professions (confinement).
- Interdit d'aller à l'école (confinement).
- Interdit de manifester (France et nombreux pays européens).
- Interdit même de rassembler à plus de 10 personnes (France).
- Interdit de fumer dans la rue (Espagne).
- Interdit d'aller manger au restaurant (France et divers pays européens)
- Interdit d'aller en voitures avec des amis (Espagne).
- Interdit de se baigner (Bordeaux, Beauvaix, Gard et autres).
- Interdit de s'asseoir plus de deux minutes sur un banc à Biarritz, totalement interdit dans les parcs de Chambéry (ni sur les bancs ni sur l'herbe. C'était en mars. Je ne sais pas comment c'est maintenant, mais ça

- a existé. Les bancs ont été retirés dans certaines gares).
- Interdit de faire du sport entre 10 h et 19 h (à Paris au mois d'avril).
  - Interdit de voyager dans certains pays (avec des variantes : quarantaines et/ou test obligatoires).
  - Interdit de voyager vers la France sans présenter la preuve d'un dépistage négatif pour les personnes provenant de 16 pays classés rouge.
  - Interdit de prendre l'avion sans masque (ceux en tissus sont proscrits).
  - Interdit de sortir le même jour que les femmes et le dimanche (Panama).
  - Interdit de sortir son chien en dehors du créneau 20 h – 21 h (Serbie).
  - Interdit de se déplacer à plus d'un kilomètre de son domicile pendant plus d'une heure (France).
  - Interdit de se faire opérer pour les cas non urgents.
  - Interdit de se faire la bise (entreprise de Calais).
  - Interdit de se serrer la main (équipe de foot de Newcastle).
  - Interdit de se rendre à un enterrement, même celui d'un membre de sa famille (confinement).
  - Interdit de chasser et de pêcher (confinement).
  - Interdit de faire un barbecue avec des amis (confinement).
  - Interdit de faire du vélo (Paris).
  - Interdit de faire ses courses en famille (confinement).
  - Interdit de faire une location saisonnière (littoral océanique et sud-est de la France).
  - Interdit d'éternuer sans mettre la main devant ou de cracher sur la voie publique sous peine d'amende (Marcq-en-Barœul).
  - Interdit d'aller dans les lieux de culte (confinement).
  - Interdit de visiter ses parents dans un EHPAD (confinement).
  - Interdit de sortir après 20 h à Nice et 21 h à Béziers.
  - Interdit de courir sans masque (Mandelieu-la-Napoule).
  - Interdit de se déplacer en voiture sans raison valable et côte à côte pendant le confinement (France).
  - Interdit de se distraire dans les théâtres, opéras, cinémas, bars, discothèques, concerts, salles de sport, rencontres sportives (certaines restrictions restent d'actualité. Plus de 300 discothèques ont déjà mis la clé sous la porte).
  - Interdit d'échapper à la vaccination (au Danemark et en Australie et certainement d'autres pays à venir. En France, lorsqu'on lui pose la question aujourd'hui, Veran répond : « je ne peux pas vous répondre », « c'est prématuré ». Autant dire qu'il y a de fortes chances qu'on y ait le droit).
  - Interdit de se marier (pendant le confinement en France), les cérémonies de mariage ont récemment été interdites dans 14 provinces turques.
  - Interdit de remettre en question la version officielle de l'OMS et du gouvernement au sujet du virus ou de l'épidémie sur YouTube ou Facebook sous peine d'être censuré en quelques heures. Beaucoup en ont fait les frais.
  - Interdit de sortir de chez soi, des gens ont été emmurés chez eux à Wuhan.
  - Interdit de vivre pour les personnes âgées à qui l'on a interdit l'accès aux soins, voir même que l'on a « un peu aidé » à mourir avec le Rivotril (France).

---

[Ajouts :

- Interdiction de voir et de se recueillir sur une dépouille étiquetée covid-19 dans les hôpitaux (d'après des témoignages, en France).
- De facto, interdiction de remettre en question les dogmes vaccinaux.]